





0471/580.708 PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 4523

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante			
N° de rapport: 2.3/16.02.15.104			
Canadra ( ) cantrala dans la cadra d'una vanta   D cantrala náziadique	1	11 11	
Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :			
Type d'habitation :     maison   appartement   autres			
Personne sur place :			
Personne sur place :			
Date de visite : 1062/1/6 Date d'émission : 1002/1/6 Références client : 100			
Référentiel réglementaire : RGIE art. □ 271 💆 276 bis et dérogations 💆 271 bis □ 278			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :			
Tension d'utilisation : X Protection générale du branche	ment: 56	A	11/
□3N400 V □3x230V □2x230V ▼1N400V Nombre de tableaux : nombre de circuits terminaux :			
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			//
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou
Consideration of Tables South	TOTAL TOTAL SOCIETY	ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		×	
Etat du matériel électrique installé	×		
Mesures de protection contre les contacts directs			
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des			
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé	1 X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	N		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la	19		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	N V		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	2		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	1		N
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	N		4
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :			
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω	1		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dessier équipement individ	uol do l'agant	SOCOTECE	ELGILIM achi
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asb Manquements / Notes :			
A Absence de plan électrique de l'installation			
***************************************			
210001000000000000000000000000000000000			*****
Conclusion:	000100 apod - 00a4 - 10		
□ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.  □ L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.  □ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.  Nom et visa de l'inspecteur:  Pour SOCOTEG BEL GIUM ASBL,  CUFFARO			
dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.			
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une vi			
exécuter par le même organisme après mise en conformité X au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.			
Verille.			
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.			
	du domanda: :-	nour récontie	.   3
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et	uu aemanaeur	pour réception	. 3
CVFFARO			Š
U/// soone Domenico			1.3